



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouméa, le 14 mai 2024

Consternation des acteurs du monde économique calédonien face aux exactions commises dans le Grand Nouméa

Les acteurs économiques appellent au calme et à la responsabilité

Aucun mot ne peut qualifier les actions qui ont été commises la nuit dernière dans les communes de Nouméa et du Grand Nouméa à l'encontre de personnes et de biens. Rien ne peut justifier une telle violence.

Les acteurs du monde économique souhaitent tout d'abord adresser leur plus sincère soutien aux forces de l'ordre qui œuvrent jour et nuit, sans relâche, à assurer la protection et la sécurité de la population calédonienne.

Les représentants du monde économique s'associent à la douleur des familles et des personnes blessées au cours de cette nuit de violence. Nul ne peut tolérer de telles actions, susceptibles notamment de bouleverser la paix sociale et l'économie d'un territoire qui peine à se relever des différentes crises qui se succèdent depuis plusieurs années.

Nous nous associons également au désarroi, à la peine et à la consternation de ces chefs d'entreprises et salariés qui ont vu la nuit dernière leur outil ou société brûlé ou pillé. A ce jour, on dénombre plus de 30 entreprises, commerces ou usines qui ont été victimes d'incendies au cours de la nuit. Ce sont déjà des centaines, voire des milliers de salariés qui sont concernés. Outre les dégâts et pertes matériels considérables, ce sont essentiellement des familles qui voient une partie de leur histoire partir en fumée.

La population calédonienne ne peut plus être prise pour cible, elle ne peut plus subir les conséquences de désaccords politiques. La CCAT a la responsabilité de tenir ses membres au même titre que les politiques ont pour responsabilité de tenir leurs militants. Il est inacceptable de paralyser et détruire un territoire au motif de désaccords.

Les acteurs du monde économique appellent solennellement l'ensemble des protagonistes et les élus à faire preuve de responsabilité pour que l'ordre public et la paix civile puissent de nouveau s'exercer en Nouvelle-Calédonie.

Nous appelons également l'ensemble de la population à faire preuve de civisme, de solidarité, de responsabilité et à respecter toutes les consignes communiquées par l'Etat et les forces de l'ordre.

Les entreprises, commerces et industries sont invités à sécuriser leurs sites dans l'attente d'un retour au calme. Cela implique, à titre d'exemples, le nettoyage des abords, le rangement de matériel, l'éloignement des véhicules, etc.

Un numéro vert, actif depuis ce jour, est mis à disposition de toutes les entreprises par l'ensemble des organisations patronales et chambres consulaires, afin de répondre au mieux aux besoins et aux interrogations de ces dernières. Il s'agit du :

05 03 03

La priorité aujourd'hui demeure la sécurité.

Les acteurs du monde économique réitèrent leur soutien à tous les Calédoniens et assurent que ces derniers peuvent d'ores et déjà compter sur leur entière mobilisation et leur coopération aux côtés de l'ensemble des parties prenantes pour parvenir à trouver des solutions qui permettront au territoire de retrouver la paix sociale.

Ils se tiennent également à la disposition des entreprises pour les accompagner dans cette douloureuse et tragique situation.

Contact presse : Chloé Leroux – Tel : +687 97 34 83